



collectivités  
pour la culture

communiqué  
du 13 juin 2024

### **ELECTIONS LÉGISLATIVES 2024 : OUI, L'ENJEU DÉCISIF DE LA CULTURE**

Dans ce moment de crispation politique où l'on peut craindre la montée d'un esprit d'intolérance et de repli sur soi, nous – élues et élus de la FNCC – estimons nécessaire de réaffirmer les valeurs de notre Fédération pluraliste.

La défense d'un humanisme ouvert sur la diversité, la promotion de la liberté, des droits culturels et de l'émancipation individuelle et collective de toutes et tous constituent notre bien commun, l'horizon de notre ambition.

Aujourd'hui, à l'orée d'élections législatives précipitées, nous estimons indispensable de rappeler :

- que, par sa mention dans le Préambule de la Constitution de 1946, la culture est partie prenante du pacte républicain,
- que la liberté d'expression, de création et de diffusion inscrite dans la loi de la République est indispensable à toute société démocratique,
- et que la pérennité du partenariat entre les pouvoirs locaux – qui assurent 70% des financements publics de la culture – et l'Etat dans le respect de la libre administration des collectivités territoriales est la condition de la vitalité artistique et culturelle dans notre pays.

La FNCC réclame vivement que la culture soit présente dans les débats électoraux. Elle engage ses candidates et ses candidats à faire connaître aux électrices et aux électeurs leurs propositions et à dire leur conception du rôle de la culture dans notre société.

Les enjeux culturels sont cruciaux pour l'avenir de la République culturelle décentralisée pour laquelle la FNCC milite depuis sa création en 1960, République où chacune et chacun peut accéder, contribuer et participer à la construction de notre imaginaire partagé.

*la FNCC*